



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 AVRIL 2023 A 19H

Convocation du 2 avril 2023

Présents : M. Lavalette Christian, M. Boutet Christophe, Mme Dubroca Magalie, M. Chassériaud Eric, Mme Cornell Barbara, M. Lhériaud Aymeric, M. Richard Quentin.

Secrétaire : M. Richard Quentin.

Pouvoirs : M Baudrit Jean-Yves a donné procuration à M Lhériaud Aymeric. Madame Guigné Gyslaine a donné procuration à Monsieur Lavalette Christian.

Absente excusée : Mme Guéry Marie-Paule.

Ordre du jour :

- Compte administratif 2022.
- Projet de budget primitif 2023.
- Attribution de subventions.
- Examen de divers devis.
- Traversée de Figers. – Dissimulation des réseaux – Convention Orange.
- Convention de broyage des bas-côtés des rues et chemins communaux.
- Point sur le PLU.
- Point sur les travaux en cours et les projets.
- Tour de table.

Compte administratif 2022.

Approuvé à l'unanimité.

Projet de budget 2023.

Approuvé à l'unanimité. Le conseil municipal maintient les taux d'imposition 2022.

Attribution des subventions.

SPA : 291 €

Comité des fêtes : 1 500 €, spécifiquement pour le feu d'artifice.

Il est décidé de rencontrer le bureau de l'ACCA avant l'attribution d'une subvention.

Examen de divers devis.

- Atelier municipal : il est décidé d'aménager un espace de stockage au-dessus des bureaux. Le montant des travaux s'élève à 3 918 € TTC. Un avenant sera établi par l'architecte.

- Salle des fêtes : étude du devis pour le remplacement de l'éclairage actuel : question repoussée au prochain conseil.
- Il est décidé d'effectuer la peinture du bandeau de la salle des fêtes. Le coût des travaux de l'entreprise RVS s'élève à 3 505.01 € TTC.

Traversée de Figers. – Dissimulation des réseaux – Convention Orange.

Monsieur le Maire va demander des précisions pour le coût des travaux.

Convention de broyage des bas-côtés des rues et chemins.

Monsieur le Maire et Monsieur Eric Chassériaud ont opté avec Monsieur Cédric Bardin pour un coût de prestation forfaitaire qui sera de 12 500 € pour l'année pour toute la commune. Vote favorable à l'unanimité.

Point sur le PLU.

Le bureau d'études demande de remplir un questionnaire sur les spécificités de la commune, qui est à remettre le mercredi 26 avril. Le questionnaire sera envoyé aux élus.

Lundi 24 avril 18h30 : synthèse des réponses.

Mercredi 26 avril : réunion avec le bureau d'études et remise du questionnaire.

Point sur les projets en cours.

- Parvis : le bureau d'études a envoyé le planning des travaux. Réunion à venir prochainement.
- Place de Meussac : l'étude pluviale a été faite. Attente des résultats.
- Monsieur le Maire fait savoir que le département contractualise les subventions sous la forme d'un contrat de proximité.
- Eurochestries : Madame Cornell informe qu'un ensemble musical chinois de 11 membres et leur professeur se produira à Echebrune le 2 août.
Le coût du concert est estimé à 1 200 €. Le tarif sera de 8 € pour les adultes et gratuit pour les moins de 18 ans.
- Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré Monsieur Nayrat pour le passage de l'Ultra Trail de septembre sur le territoire de la commune.
- Madame Dubroca demande à ce que « le terrain de rugby » soit entretenu.
- Monsieur le Maire indique qu'une remorque a été donnée à la commune par Madame Jennifer Laumont.
- Monsieur Lhéritaud fait savoir qu'il y aura un défilé de vieilles voitures le jeudi de l'Ascension.

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le mardi 23 mai 2023 à 19h.



Le Maire,

Christian Lavalette.